

Décision

Générale

colonial

Décision n° 3 JANVIER 1967 DÉCISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT .

n° 3

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 janvier 1967

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1967

Date du numéro
1 février 1967

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée à M. Hassan Assowe l'autorisation préalable de construire au quartier de l'ancien abattoir un immeuble à étage comprenant ; — au rez-de-chaussée: 2 logements de 3 pièces, cuisine, Salle d'eau et w. c.

- au premier étage: 2 logements de 3 pièces, cuisine, salle d'eau et w. c. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de. Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.